

**UNIVERSITE MARC BLOCH  
UFR DES LANGUES VIVANTES  
22, rue Descartes \* 67084 STRASBOURG CEDEX  
Tél. 03 88 41 73 93**

---

**DEPARTEMENT D'ETUDES  
PERSANES**

\* \* \* \* \*

**GUIDE PEDAGOGIQUE**

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2006 – 2007**

**ETUDIANTS SPECIALISTES**

\* \* \* \* \*

## ENSEIGNANTS

M. Hossein ESMAILI, Professeur

M. Nader NASIRI MOGHADAM, Maître de conférences

M. Mohammad Reza AMINI, Lecteur

M. Hossein BEIKBAGHBAN, Professeur émérite

**Tél. : 03 88 41 74 00**

\* \* \* \* \*

## SECRETARIAT

Mme ROOS Carole

**Tél. : 03 88 41 73 93**

\* \* \* \* \*

**Calendrier universitaire 2006-07 adopté par le Conseil d'administration du 3 février 2006**

Calendrier	Jours fériés	Activités
Lundi 04 septembre 2006		2 <sup>ème</sup> session du 2 <sup>ème</sup> semestre 2005-06 : L2, L4, M2
Lundi 11 septembre		
Lundi 18 septembre		Semaine de rentrée - Jurys de la 2 <sup>ème</sup> session du 2 <sup>ème</sup> semestre 2005-06 Mercredi 20 : limite sous conditions des soutenances de mémoires et rapports de stage (1)
Lundi 25 septembre	1	<b>Début des cours du 1<sup>er</sup> semestre</b> - Jurys éventuels de M4
Lundi 2 octobre	2	
Lundi 9 octobre	3	
Lundi 16 octobre	4	
Lundi 23 octobre	5	
Lundi 06 novembre	sam 11 6	
Lundi 13 novembre	7	
Lundi 20 novembre	8	
Lundi 27 novembre	9	
Lundi 04 décembre	10	
Lundi 11 décembre	11	
Congés universitaires et scolaires : du dimanche 24 décembre 2006 au dimanche 7 janvier 2007		
Lundi 18 décembre	12	<b>Dernière semaine de cours du 1<sup>er</sup> semestre</b>
Lundi 08 janvier 2007	13	Semaine réservée aux épreuves lourdes de contrôle continu du 1 <sup>er</sup> semestre (2)
Lundi 15 janvier		
Lundi 22 janvier		
Lundi 29 janvier	1	<b>Début des cours du 2<sup>ème</sup> semestre</b> - Jurys 1 <sup>ère</sup> session 1 <sup>er</sup> semestre
Lundi 5 février	2	
Lundi 12 février	3	
Lundi 19 février	4	
Lundi 26 février	5	
Lundi 12 mars	6	
Lundi 19 mars	7	
Lundi 26 mars	8	
Lundi 02 avril	ven 06 9	
Lundi 09 avril	lun 09 10	
Lundi 16 avril	11	
Lundi 07 mai	mar 08 12	<b>Dernière semaine de cours du 2<sup>ème</sup> semestre</b>
Lundi 14 mai	jeudi 17 13	Semaine réservée aux épreuves lourdes de contrôle continu du 2 <sup>ème</sup> sem.(2)
Lundi 21 mai		1 <sup>ère</sup> session de L6
Lundi 28 mai		
Lundi 04 juin		2 <sup>ème</sup> session du 1 <sup>er</sup> semestre : L1, L3, L5, M1, M3 - Jurys L6
Lundi 11 juin		2 <sup>ème</sup> session du 1 <sup>er</sup> semestre (suite) Limite de soutenance des mémoires et rapports de stage
Lundi 18 juin		Jurys 1 <sup>ère</sup> session 2 <sup>ème</sup> semestre - 2 <sup>ème</sup> session L6
Lundi 25 juin		Jurys 2 <sup>ème</sup> session 1 <sup>er</sup> semestre ; Jurys 2 <sup>ème</sup> session L6
Juillet		Inscription administrative des primo-entrants –Réinscriptions administratives
Lundi 03 septembre		2 <sup>ème</sup> session du 2 <sup>ème</sup> semestre 2006-07 : L2, L4, M2 Inscriptions/réinscriptions administratives
Mercredi 19 septembre		Limite sous conditions des soutenances de mémoire et rapports de stage(1)
(1) Limite de soutenance des mémoires uniquement pour les UFR qui en décident		
(2) Epreuves lourdes : grand nombre d'étudiants (=ou>100) ou grande longueur des épreuves (=ou>4h) avec organisation centrale		

# INSCRIPTION EN LICENCE DE PERSAN

**1. L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE, inscription à l'Université, qui s'effectue à la Division de la Scolarité** sur rendez-vous après avoir retiré le dossier sur le site de l'UMB sur internet.

Extrait du document de la scolarité centrale – pages 3 à 5 (cf. **guide 'cursus' de l'UFR des langues vivantes**):

Division des Enseignements et de la scolarité  
[scolarite@umb.u-strasbg.fr](mailto:scolarite@umb.u-strasbg.fr)  
<http://www-umb.u-strasbg.fr>  
<http://www-pole.u-strasbg.fr/formations/>

## LES DIPLOMES NATIONAUX proposés par l'Université Marc Bloch

- **1<sup>ère</sup> année : semestres 1 (30 crédits ECTS) et 2 (30 crédits ECTS).**
  - o La licence débute par un **semestre de découverte** au cours duquel
    - ⇒ vous vous initiez à la **méthodologie universitaire**,
    - ⇒ vous travaillez votre **culture générale**,
    - ⇒ vous poursuivez l'étude de l'une de vos langues vivantes étrangères (**LVE**) du secondaire
    - ⇒ vous testez votre niveau en **TIC** (technologies de l'information et de la communication) en vue de votre certification C2i (Certification informatique et internet, voir plus loin).Ces enseignements ou tests sont rassemblés dans l'Unité d'enseignement (UE) 1, qui constitue un **tronc commun** à toutes les licences.
    - ⇒ Vous prenez progressivement connaissance de votre **discipline majeure** (la discipline du parcours de Licence que vous avez choisi). Vous pouvez ensuite, soit étudier une autre discipline majeure d'une licence vers laquelle vous souhaiteriez éventuellement vous réorienter en cas d'erreur de choix ou d'échec ou bien choisir un module d'approche comparative
    - ⇒ Enfin deux modules dans l'UE 5 vous permettent d'une part d'aborder des disciplines connexes à votre discipline majeure et d'autre part d'affiner personnellement votre parcours au sein d'un choix important au sein duquel vous est proposée l'initiation à une nouvelle langue vivante étrangère. Ce semestre s'achève par les dernières épreuves de contrôle continu.
  - o Au 1<sup>er</sup> semestre, succède un **semestre d'élaboration des choix** : vous affirmez vos choix en poursuivant dans la majeure que vous avez choisie au 1<sup>er</sup> semestre ou en vous réorientant. Vous vous consacrez à cette majeure et, si vous le souhaitez, à une autre discipline majeure ou bien à nouveau à une approche comparative. Ce 2<sup>e</sup> semestre s'achève également par les dernières épreuves de contrôle continu.
  - o En cas de difficultés dans votre discipline fondamentale, un tutorat de soutien ou de consolidation des acquis du secondaire vous est proposé. La réorientation disciplinaire, sanctionnée par un diplôme d'université, peut vous aider à réfléchir plus profondément à votre orientation pendant tout le 2<sup>e</sup> semestre, à élaborer ou mûrir des projets, à vous préparer à une réorientation à l'intérieur de l'Université Marc Bloch ou vers une formation courte.
  - o Dans tous les cas, information, conseils, soutien, contactez votre Directeur des études et/ou l'Equipe de formation de votre année ou de votre diplôme.
- **2<sup>e</sup> année : semestres 3 (30 crédits ECTS) et 4 (30 crédits ECTS).** Si vous avez réussi au moins 1 semestre, vous êtes autorisé à vous inscrire en 2<sup>e</sup> année. Aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> semestres, vous approfondissez l'étude de votre discipline majeure, renforcez l'étude de celle-ci ou poursuivez l'étude d'une autre discipline (UE 4) et personnalisez votre parcours avec l'UE 5. Chaque semestre est validé par un contrôle continu intégral. Si vous avez réussi vos 4 semestres, le DEUG (Diplôme d'études universitaires générales) vous est délivré.
- **3<sup>e</sup> année : semestres 5 (30 crédits ECTS) et 6 (30 crédits ECTS).** Si vous avez réussi au moins 3 semestres, vous êtes autorisé à vous inscrire en 3<sup>e</sup> année. Vos choix sont consolidés. Vous vous perfectionnez et vous spécialisez dans votre discipline majeure. Avec les UE 4 et 5, vous affinez votre parcours en fonction de vos projets d'études et professionnels. Le 5<sup>e</sup> semestre est validé par un contrôle continu intégral ; le 6<sup>e</sup>, en général, par un examen terminal.

**Schéma des 6 semestres de la Licence.** Ils sont composés d'unités d'enseignement (UE), composées elles-mêmes de 1 ou plusieurs modules :

SEMESTRE 1 Découverte, observation et diagnostic		Crédits ECTS	Coeff.
UE 1	Méthodologie universitaire		
	Culture générale		
	Projet d'étude		
	Langue vivante étrangère (LVE) du secondaire		
	Technologies Information Communication TIC		
	Test C2i (Certification Informatique Internet)		
	Total crédits UE	5	2
UE 2	Majeure et méthodologie disciplinaire	7	3
UE 3	Majeure	7	3
UE 4	Autre discipline ou approche comparative	7	3
UE 5	a) Sciences connexes		
	b) Module au choix (dont initiation LVE)		
	Total crédits UE	4	2
SEMESTRE 3 Consolidation des choix		Crédits ECTS	Coeff.
UE 1	LVE		
	TIC – C2i : 2 <sup>ème</sup> épreuve pratique et QCM		
	Projet d'étude		
	Total crédits UE	5	2
UE 2	Majeure	7	3
UE 3	Majeure ou autre discipline	7	3
UE 4	Renforcement majeure ou autre discipline	7	3
UE 5	Choix libre dont module préprofessionnel 1 module x 4 crédits ou 2 modules x 2 crédits	4	2
SEMESTRE 5 Perfectionnement et spécialisation		Crédits ECTS	Coeff.
UE 1	LVE		
	TIC ou LVE		
	Projet d'étude		
	Total crédits UE	5	2
UE 2	Majeure	7	3
UE 3	Majeure ou autre discipline	7	3
UE 4	Renforcement majeure ou autre discipline	7	3
UE 5	Choix libre dont module préprofessionnel 1 module x 4 crédits ou 2 modules x 2 crédits	4	2
SEMESTRE 2 Elaboration des choix		Crédits ECTS	Coeff.
UE 1	Méthodologie universitaire ou renforcement TIC ou LVE		
	Projet d'étude		
	LVE		
	TIC		
	1 <sup>ère</sup> épreuve pratique C2i		
	Total crédits UE	5	2
	UE 2	Majeure et méthodologie disciplinaire	7
UE 3	Majeure	7	3
UE 4	Autre discipline ou approche comparative	7	3
UE 5	a) Sciences connexes		
	b) Module au choix (dont initiation LVE)		
	Total crédits UE	4	2
SEMESTRE 4 Consolidation des choix		Crédits ECTS	Coeff.
UE 1	LVE		
	TIC		
	Projet d'étude		
	Total crédits UE	5	2
UE 2	Majeure	7	3
UE 3	Majeure ou autre discipline	7	3
UE 4	Renforcement majeure ou autre discipline	7	3
UE 5	Choix libre dont module préprofessionnel 1 module x 4 crédits ou 2 modules x 2 crédits	4	2
SEMESTRE 6 Perfectionnement et spécialisation		Crédits ECTS	Coeff.
UE 1	LVE		
	TIC ou LVE		
	Projet d'étude		
	Total crédits UE	5	2
UE 2	Majeure	7	3
UE 3	Majeure ou autre discipline	7	3
UE 4	Renforcement majeure ou autre discipline	7	3
UE 5	Choix libre dont module préprofessionnel 1 module x 4 crédits ou 2 modules x 2 crédits	4	2

- **Nombre d'inscriptions en Licence** : il n'est pas limité, mais vous ne pourrez pas vous inscrire en année supérieure si vous avez plus d'1 semestre en échec.
- **Le parcours particulier « Métiers de la formation en contexte régional et transfrontalier »**. Aux semestres 5 et 6 des Licences d'Allemand, Anglais, Lettres modernes et classiques, vous pouvez opter pour ce parcours si vous souhaitez entrer à l'IUFM pour y préparer le **concours de Professeur des Ecoles**. Ce parcours comporte notamment :
  - 4 Unités d'enseignement de Langue vivante (Allemand ou Anglais) et Lettres (Linguistique et Littérature françaises),
  - 4 Unités d'enseignement de didactique, mises en contexte régional et transfrontalier, mise à niveau en mathématiques, et ouverture aux sciences et/ou à l'intervention éducative en milieu urbain assurée par l'Université Louis Pasteur (sous réserve de confirmation).

**Accès** : réussite complète des 4 premiers semestres (120 crédits européens) des Licences de Lettres classiques ou modernes, Allemand, Anglais ou LEA (Allemand et/ou Anglais) ou réussite à l'année préparatoire à ce parcours particulier.

- **L'année préparatoire à l'accès direct en 3<sup>e</sup> année de Licence**, pour les étudiants titulaires de 4 semestres (120 crédits européens) ne correspondant pas à la Licence envisagée, d'un BTS ou d'un DUT. Ces étudiants s'inscrivent en 2<sup>e</sup> année du parcours correspondant à la Licence à laquelle ils souhaitent accéder et préparent exclusivement les UE 2 et 3 de majeure des semestres 3 et 4. S'ils réussissent, ils sont autorisés à s'inscrire l'année suivante en 3<sup>e</sup> année de la Licence postulée.

**2. L'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE** s'effectue obligatoirement à l'UFR des langues vivantes : **une fiche 'unique'** vous sera remise ainsi que **le guide 'cursus' commun à toute l'UFR des langues vivantes**, celui-ci contient les listes des 'options' et **le document de la scolarité centrale qui contient les informations générales sur les enseignements à l'UMB.**

**à partir du 5 septembre jusqu'au  
11 octobre 2006  
de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h  
sauf le lundi matin et le vendredi après-midi  
au 'patio' - bâtiment IV  
2<sup>ème</sup> étage, bureau 02**

Les étudiants sont priés de se présenter au bureau des inscriptions, munis des pièces suivantes :

- \* **carte d'étudiant délivrée par la Division de la Scolarité;**
- \* **1 photo d'identité**
- \* **4 timbres-poste au tarif en vigueur.**

(Extrait du document de la scolarité centrale cf. guide 'cursus' de l'UFR des langues vivantes– pages 9 à 10) :



## LES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Elles sont **OBLIGATOIRES pour tous les modules**, sans exception, qui vont composer votre diplôme. Elles **conditionnent vos semestres** (cours, travaux dirigés, contrôles continus et examens) **et l'enregistrement de vos résultats**. Lisez et relisez vos guides pédagogiques, n'oubliez aucune inscription (pensez à vos 2 semestres !), vérifiez le code de chaque module ; si vous changez de modules en cours de semestre, pensez à rectifier vos inscriptions pédagogiques.

De plus en plus d'étudiants se trompent. De module, de code, de semestre : leurs inscriptions pédagogiques ne sont pas conformes au cursus prévu et leur diplôme est donc incomplet. C'est trop bête d'être coincé pour un module ou un code ! C'est compliqué ? C'est vrai, pour vous comme pour nous tous. Mais **avec un peu d'attention, vous pouvez vous épargner des situations parfois dramatiques** (résultats non enregistrés, diplôme non validé).

Soyez très attentifs et **RESPECTEZ LES DATES INDIQUÉES**. La qualité et la rapidité de l'organisation et de la gestion des contrôles continus, des examens, la délivrance de vos diplômes dépendent également de votre respect des dates : elles s'imposent à vous comme à nous, car on ne peut pas traiter 13.000 étudiants, 280 diplômes nationaux et 2.700 modules d'enseignement sans organisation.

**POUR TOUTE QUESTION RELATIVE A VOTRE FILIERE (PROBLEMES D'ORDRE PEDAGOGIQUE OU D'EXAMEN) : ADRESSEZ-VOUS AU :**

**SECRETARIAT DES ETUDES SLAVES ET ORIENTALES :**

**BUREAU 18, REZ-DE-CHAUSSEE - Bât. 4**  
(susceptible de modifications) Tél. : 0388417393

**HORAIRES :**

**Mardi (matin et après-midi)**  
**Mercredi (matin et après-midi)**  
**et Vendredi (matin)**  
de 9h à 11h et de 14h à 16h  
**(fermeture : lundi et jeudi)**

**LES ENSEIGNANTS RECOIVENT LES ETUDIANTS SUR RENDEZ-VOUS ou aux heures de permanence affichées sur la porte des bureaux. Veuillez respecter les horaires.**

**DISPENSES D'ASSIDUITE :**

Les étudiants dispensés d'assiduité (ex : étudiants qui travaillent, joindre un certificat de l'employeur) doivent faire la demande de dispense au secrétariat d'études 'orientales', **avant le :**

**30 octobre 2006**

**L'autorisation effective et 'enregistrée' du directeur du département est indispensable pour obtenir une telle dispense d'assiduité. Les demandes ne seront plus prises en compte au-delà du mois d'octobre.**

**POUR LES EMPLOIS DU TEMPS DU DEPARTEMENT D'ETUDES PERSANES :**

**Veuillez consulter l'affichage sur le tableau d'affichage du département d'études persanes - Bât. IV – rez-de-chaussée (en face du bureau des enseignants)**

**REMARQUES GENERALES SUR LES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES :**

**I) Les modules *optionnels* font partie 'obligatoirement' du cursus. Vous devez faire enregistrer vos choix ainsi que les éventuels changements en cours de semestre, au secrétariat (ou au bureau 4202 jusqu'au 11 octobre)**

**LES INFORMATIONS SUR LES EXAMENS OU LES EMPLOIS DU TEMPS CONCERNANT VOS OPTIONS SONT DISPONIBLES DANS CHAQUE DEPARTEMENT QUI PROPOSE DES MODULES OPTIONNELS. VOUS POUVEZ EGALEMENT VOUS PROCUREZ LE GUIDE DES NON SPECIALISTES.**

II) En cas d'oubli ou d'erreur vous ne pourrez valider votre semestre. *Il est de votre responsabilité de bien contrôler votre inscription pédagogique.* Un relevé de votre inscription vous sera transmis au cours du 1<sup>er</sup> semestre valant pour l'année complète.

Selon le choix d'options il est nécessaire de procéder à une 'double' inscription pédagogique. En effet, certaines options sont à *'effectifs limités'*. Il vous appartient de vous renseigner auprès de chaque UFR ou département des disciplines autres que celle de votre dominante.

**Exemple :** POUR S'INSCRIRE AUX MODULES DE LANGUE PRATIQUE (ALLEMAND – ANGLAIS) IL EST INDISPENSABLE DE SE RENDRE AU DEPARTEMENT DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE : DLADL : BÂT. 5, BUREAU de Mme JACOBI, (Tests de niveaux et nombre de places 'LIMITEES').

III) Il est entendu qu'un étudiant ne peut en aucun cas prendre en option un module d e s a majeure au titre d'une option.

Exemple: Les modules 'MPER 42A/B' ou 'MPER 81A/B' ne peuvent être choisis par les spécialistes de persan.

IV) Toutes les initiations débutent au 1<sup>er</sup> semestre et non au début du 2<sup>ème</sup> semestre (ce qui entraîne des problèmes de choix sur les deux semestres)

## CONTROLE DES CONNAISSANCES

### REGLES GENERALES

#### I) Les examens ont lieu à la fin de chaque semestre

##### 1<sup>ère</sup> session :

- **1<sup>er</sup> semestre** : examens de janvier (contrôle continu) durant les cours ou la dernière semaine du semestre (cf calendrier universitaire)
- 
- **2<sup>e</sup> semestre** : examens d'avril (contrôle continu) durant les cours ou la dernière semaine du semestre (cf calendrier universitaire)

##### 2<sup>e</sup> session de rattrapage :

**Selon le semestre et l'année de licence :**

##### Première et deuxième années :

**Le rattrapage se déroule en mai pour les modules du 1<sup>er</sup> semestre et en septembre pour les modules du 2<sup>ème</sup> semestre.**

##### Troisième année :

**Le rattrapage se déroule en mai pour les modules du 1<sup>er</sup> semestre et en juin pour les modules du 2<sup>ème</sup> semestre (sous forme d'épreuves orales).**

Les modules comportent à la fois des épreuves écrites et/ou des épreuves orales. Il n'y a pas d'admissibilité . Les étudiants ajournés aux sessions de janvier et de juin peuvent se présenter à la session de rattrapage.

#### II LA PARTICIPATION AUX EPREUVES EST OBLIGATOIRE

Toute absence à une épreuve (ne serait-ce qu'une épreuve orale ou un dossier non rendu) rend impossible le calcul sur le module, l'unité d'enseignement et le semestre. L'étudiant ne bénéficie pas dans ce cas des compensations entre modules et unités et doit se représenter à toutes les épreuves des modules non acquis avec une moyenne = ou supérieure à 10/20.

#### III LES ETUDIANTS NE RECEVRONT PAS DE CONVOCATION INDIVIDUELLE AUX EXAMENS. ILS DEVRONT CONSULTER IMPERATIVEMENT LES PANNEAUX D'AFFICHAGE POUR CONNAITRE LES DATES ET LES HORAIRES DE LEURS EPREUVES.

Extrait des pages de la scolarité centrale – pages 9 à 11 (cf. guide ‘cursus’ de l’UFR des langues vivantes) :

Division des Enseignements et de la scolarité  
[scolarite@umb.u-strasbg.fr](mailto:scolarite@umb.u-strasbg.fr)  
<http://www-umb.u-strasbg.fr>  
<http://www-pole.u-strasbg.fr/formations/>



## L'ÉVALUATION EN LICENCE

(DEUST et Licence professionnelle : conditions spécifiques. Consultez votre Guide

### 1. Principes généraux.

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un contrôle terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les modalités de contrôle des connaissances et les règles de compensation entre Unités d'enseignement et au sein de chacune d'elles sont votées par le Conseil d'administration sur proposition du Conseil des études et de la vie universitaire, et publiées au plus tard avant la fin du premier mois des enseignements : au-delà de cette date, toute modification est interdite.
- Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par an.
- Chaque unité d'enseignement, chaque module sont définitivement acquis et capitalisés dès lors que leur résultat final est égal ou supérieur à 10/20.
- **ATTENTION aux absences.** Une absence pour raison grave (accident, maladie grave, hospitalisation etc.) justifiée et attestée peut, dans la mesure du possible, donner lieu à une épreuve de remplacement. L'absence à une épreuve quelconque empêche le calcul du résultat (une absence ne peut être notée) et donc la validation du semestre : l'étudiant est déclaré « défaillant ».

### 2. Application des principes.

#### a) Le contrôle des connaissances

- **Le contrôle continu** et régulier des connaissances est composé d'un ensemble de travaux écrits effectués sous surveillance ou à domicile, et d'exercices oraux, chacun comportant un coefficient déterminé. Cet ensemble d'épreuves se déroule pendant le semestre. Il peut constituer une part (de 0 à 100 %) du résultat final. S'il existe, le contrôle continu est **obligatoire** : toute dispense doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Directeur d'UFR ou de Département. Chaque épreuve est affectée d'un coefficient. Les étudiants dispensés de contrôle continu passent un examen en fin de semestre, dit « examen global ».
- **L'examen terminal ou final** est composé d'un ensemble d'épreuves écrites sous surveillance et/ou orales qui ont lieu, chaque semestre, après la fin des enseignements. Il peut constituer une part (de 0 à 100 %) du résultat final. Des examens partiels peuvent être organisés en cours de semestre, qui portent sur une période ou une partie des enseignements, ou sur une question ou un thème précis, et entrent, selon un pourcentage déterminé, dans le calcul du résultat final. Chaque épreuve est affectée d'un coefficient.
- **L'examen global** est l'examen unique auquel sont soumis les étudiants dispensés du contrôle continu.

Vous trouverez dans ce Guide pédagogique le détail, Module par Module, du contrôle des connaissances auquel vous serez soumis.

- #### b) Validation de la Licence : réussite des 6 semestres.
- Les 5 premiers semestres font l'objet d'un contrôle continu intégral ; le 6<sup>e</sup> semestre d'un examen terminal (dans la plupart des formations). La 2<sup>e</sup> session des semestres impairs a lieu en mai sous forme d'examens terminaux. La 2<sup>e</sup> session des semestres 2 et 4 a lieu en septembre sous forme d'examens terminaux. La 2<sup>e</sup> session du semestre 6 a lieu en mai sous forme d'interrogations orales.

- Tout résultat d'UE de majeure (UE 2 et 3 au moins) inférieur à 07/20 est éliminatoire quelle que soit la moyenne du semestre.
- Si la moyenne des UE exigées pour chaque semestre est supérieure ou égale à 10/20 et si aucune UE de majeure ne comporte un résultat <07/20, votre semestre est réussi.
- Si cette moyenne est supérieure ou égale à 10/20, mais qu'une ou plusieurs UE de majeure ont un résultat <07/20, vous êtes ajourné. Vous devez repasser les modules en échec (résultat <10/20) de ces UE de majeure en échec.
- Si cette moyenne est inférieure à 10/20, vous êtes ajourné. Les UE et modules éventuellement réussis (note finale supérieure ou égale à 10/20) sont capitalisés. Les crédits ECTS correspondants sont également capitalisés. A la session ou l'année suivante, vous ne repassez que les modules en échec.
  - **La compensation entre UE.** Lorsque le semestre est réussi, les UE se compensent entre elles (sauf notes éliminatoires, voir ci-dessus).
  - **La compensation entre modules.** Quel que soit le résultat du semestre, les modules se compensent entre eux au sein de leur UE dès lors que le résultat de cette UE est supérieur ou égal à 10/20.

### 3. Le déroulement des examens

- Accès en salle d'examen, contrôle des cartes et placement :
  - les étudiants se présentent une demi-heure avant le début des épreuves ;
  - la carte d'étudiant est exigée à chaque épreuve ; un titre d'identité peut également être exigé ;
  - les étudiants entrent dans la salle d'examen à l'appel de leur nom. Ils remettent leur carte d'étudiant aux surveillants présents dans la salle d'examen, déposent leur(s) sac(s) près du bureau des surveillants et s'installent à la place qui leur est assignée (dans l'ordre d'appel). Seuls peuvent être admis à composer les étudiants figurant sur les listes d'appel, ou additifs autorisés par le Président de l'Université.
  - les téléphones portables sont interdits pendant toute la durée des épreuves. Ils doivent être éteints et déposés dans les sacs.
  - retard : aucun étudiant ne peut être admis en salle d'examen au-delà d'une heure après le début de l'épreuve, ou, dans le cas d'une épreuve d'une durée inférieure à 2 heures, au-delà de la moitié de la durée de l'épreuve. Aucun délai supplémentaire de composition n'est accordé à l'étudiant retardataire.
- Documents : sauf disposition contraire clairement indiquée par l'enseignant responsable sur son sujet d'examen, les étudiants ne doivent disposer d'aucun document, note ou ouvrage.
- Sortie de la salle d'examen :
  - aucune sortie de la salle d'examen n'est autorisée avant la fin de la première heure de l'épreuve ; passé ce délai, toute sortie non autorisée par les surveillants est considérée comme définitive.
  - aucune sortie momentanée de plus d'un étudiant à la fois n'est autorisée ; l'étudiant dépose ses copies et brouillons sur le bureau des surveillants, et sort accompagné d'un surveillant.
  - la carte d'étudiant est restituée à l'étudiant contre remise définitive de sa copie d'examen et signature de la liste d'appel.
- Absence : seule une absence pour raison grave (hospitalisation, accident) déclarée et attestée très rapidement, ou de pratique religieuse peut, dans la mesure du possible, autoriser une épreuve de remplacement.

### Attention aux fraudes !

Tout manquement à ces règles peut exposer l'étudiant à **des poursuites en section disciplinaire** du Conseil d'administration de l'Université. Les sanctions vont du blâme à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.



La CERTIFICATION INFORMATIQUE INTERNET  
en LICENCE : C2i niveau 1 à l'UMB

❖ **Qu'est-ce que c'est ?**

Le C2i est une certification en informatique attestant d'un seuil de compétences en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC). Il porte sur des connaissances réparties en différents domaines : connaissance de l'environnement d'un poste de travail, maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur), réalisation de présentations multimédias, utilisation des outils de communication et de travail collaboratif, aspects déontologiques, éthiques et juridiques des TIC. Les textes officiels traitant de la création et de la généralisation du C2i ainsi que le référentiel de compétences comprenant différents modules sont consultables sur le site : <http://www.c2i.education.fr/>

**Dès l'année 2006-2007 tous les étudiants de l'UMB quelle que soit la filière de formation suivie doivent obtenir le certificat informatique et internet C2i pour la validation de leur licence.**

Le C2i EST OBLIGATOIRE POUR TOUT ETUDIANT (en année préparatoire à la licence ou redoublant de 3<sup>ème</sup> année) ET POUR CEUX QUI S'INSCRIVENT POUR LA 1<sup>ère</sup> fois en LICENCE en 3<sup>ème</sup> année de licence à l'UMB par 'validation d'acquis'. Aucune dispense ne peut-être accordée.

Le certificat conditionne l'obtention de la licence.

POUR TOUTE INFORMATION CONTACTER :

Mme Anne-Marie COLIN : Tél. : 0388157210  
ou à l'UFR des langues vivantes : Mme Aurore GARNIER : bureau  
17 - 3<sup>e</sup> étage du bât. 4. Tél. : 0388415929 mail : [garnier@umb.u-strasbg.fr](mailto:garnier@umb.u-strasbg.fr)

❖ **Modalités de la certification à l'UMB**

L'évaluation du C2i s'appuie pour partie sur les résultats d'examen de modules TIC de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> année de licence (module 99B et module 99C) et pour partie sur un QCM de fin de formation.

La certification est en effet le produit de trois notes :

- une épreuve pratique de fin de L2 (2<sup>ème</sup> semestre de licence) qui compte pour 1/3 du C2i et qui correspond à la note du module 99B ;
- une épreuve pratique de fin de L3 (3<sup>ème</sup> semestre de licence) qui compte pour 1/3 du C2i et qui correspond à la note du module 99C;
- un QCM de fin de formation (4<sup>ème</sup> semestre de licence) qui compte pour 1/3 du C2i.

Les épreuves pratiques se réalisent sur ordinateur. La première épreuve pratique (réalisée au 2<sup>ème</sup> semestre de la licence) couvre les modules B0, B1 et B4 du référentiel national La deuxième épreuve pratique (réalisée au 3<sup>ème</sup> semestre de la licence) couvre les modules B2, B3, B5 et B6. Le QCM (Questionnaire à Choix Multiples) est une épreuve théorique spécifique indépendante des modules de licence. Il porte sur l'intégralité des compétences du référentiel national

Les examens pratiques se réalisent sous l'environnement Linux avec le logiciel libre Open office.

Le C2i est acquis si l'étudiant obtient la moyenne à l'ensemble des épreuves.

Pour les étudiants n'ayant pas obtenu le C2i au 4<sup>ème</sup> semestre de licence une session spécifique C2i est organisée en septembre de la même année. L'étudiant pourra refaire l'épreuve ou les épreuves où il n'a pas obtenu la moyenne.

#### ❖ **Organisation du C2i à l'UMB**

La certification est organisée par l'UMB, et sa mise en œuvre est assurée par un comité de pilotage. Pour un bon fonctionnement pédagogique, un enseignant responsable coordonnateur C2i a été nommé au sein de chaque UFR et de chaque institut. Il assure la mise en place du C2i en relation avec le bureau de pilotage de l'UMB. Il est la personne ressource au niveau de son UFR. Pour toute information complémentaire l'étudiant s'adresse à son correspondant.

L'étudiant est automatiquement inscrit au C2i lors de son inscription administrative et un compte personnel lui permettant d'accéder au site C2i Alsace lui est attribué. Ce compte est composé d'un login (chiffre 2 + première lettre du prénom + nom) et d'un mot de passe (numéro INE figurant sur la carte d'étudiant).

Pendant toute la durée de la formation, le site C2i-Alsace est la référence pour tous les usagers. Toutes les informations concernant le fonctionnement du C2i se trouvent sur ce site (textes de références, modules de compétences, dates des examens, calendrier, inscriptions, résultat, sujets d'examen...). Adresse : <http://c2i-alsace.u-strasbg.fr>

Pour permettre à tout étudiant d'acquérir les différentes compétences pour réussir le C2i, une formation est proposée. Celle-ci revêt différents aspects qui sont complémentaires.

- une formation en ligne s'appuyant sur des cours et des exercices, des logiciels d'apprentissage en autoformation aux outils bureautiques sont proposés sur le site C2i Alsace.
- Une formation assurée par les différentes UFR et les instituts (variable d'une UFR à l'autre) sous forme de TP/TD encadrés

- Une salle informatique réservée à la formation C2i est mise à la disposition des étudiants du lundi au vendredi : bât. 4, au Patio, (en sous-sol). Cette salle est surveillée et des tuteurs sont présents pour aider les étudiants

### **Etudiants de 1<sup>ère</sup> année**

Un test de positionnement a été mis en ligne pour permettre à l'étudiant de 1<sup>ère</sup> année d'évaluer ses compétences informatiques dans les différents domaines du référentiel national au cours du 1<sup>er</sup> semestre de licence. Il est vivement recommandé d'effectuer ce test.

#### **❖ Calendrier et inscriptions : année 2006-2007**

Les inscriptions se font en ligne pour toutes les épreuves pratiques.

L'inscription est automatique pour le QCM.

Du 2 octobre au 20 novembre :

- Test de positionnement sur le site C2i Alsace pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de licence

Semaines du 11 au 15 décembre et du 18 au 22 décembre 2006

- Epreuves pratiques pour les 2<sup>èmes</sup> années de licence : module 99C  
16 et 17 janvier 2007

- Epreuves pratiques anticipées pour les 1<sup>ères</sup> années ou pour tout étudiant souhaitant passer le C2i.

Semaines du 16 au 20 avril et semaine du 7 au 11 mai 2007

- Epreuves pratiques pour les 1<sup>ères</sup> années de licence : module 99B  
Jeudi 24 mai 2007 - QCM

## **DIPLOME D'UNIVERSITE D'ETUDES PERSANES**

Le Diplôme d'Université Persanes est composé de 8 MODULES :

MPER 81A + MPER 81B

MPER 41A + MPER 41B

MPER 81C + MPER 81D

MPER 31E + MPER 31F

Il s'adresse particulièrement :

- aux étudiants de l'Université Marc Bloch désirant approfondir d'avantage leurs connaissances en matière de langue, littérature et civilisation persanes ;
- aux enseignants français désirant travailler dans les établissements français en Iran ;
- aux personnels (traducteurs, interprètes, guides touristiques...) des administrations et entreprises
- travaillant avec l'Iran.

# CURSUS LICENCE DE PERSAN

## Première année de licence

### SEMESTRE 1

#### **UE1 : Méthodologie universitaire**

**M LVE 90 A** : Méthodologie universitaire (2 semestres)

**M LVE 20 A** : Culture générale (uniquement au 1<sup>er</sup> semestre)

#### **UE2 : Traduction, Grammaire et Méthodologie**

**M PER 10A** : Traduction et méthodologie

#### **UE3 : Littérature et Civilisation Arabes**

**M PER 11 A** : Littérature et civilisation du Monde Arabe

#### **UE4 : Autres disciplines ou Approche comparative**

**MODULE** : Autre discipline ou Approche comparative

#### **UE5 : Sciences connexes et Initiation**

**MODULE** : Sciences connexes et Initiation

**MODULE** : LVE et Initiation

### SEMESTRE 2

#### **UE1 : Méthodologie universitaire, TIC et LVE**

**M LVE 90 B** : Méthodologie universitaire

**M LVE 99B** : Certificat d'informatique '**obligatoire**' (même en cas de validation d'acquis) (cf pages.de la scolarité centrale sur le C2i)

**MODULE** : LVE ou initiation

Il est fortement recommandé pour les non francophones de choisir les modules de français pour étudiants étrangers) se renseigner à l'UFR des Lettres.

#### **UE2 : Traduction, Grammaire et Méthodologie**

**M PER 10 B** : Traduction et méthodologie disciplinaire

#### **UE3 : Littérature et civilisation**

**M PER 11 B** : Littérature et civilisation

#### **UE4 : Autres disciplines ou Approche comparative**

**MODULE** : Autre discipline ou Approche comparative

#### **UE5 : Sciences connexes et Initiation**

**MODULE** : Sciences connexes et Initiation\*

**MODULE\*** : LVE ou Initiation

## Deuxième année de licence

### SEMESTRE 3

#### UE1 : LVE et TIC

**MODULE :** LVE et Initiation\*

**MLVE 99C :** Certificat d'informatique '**obligatoire**' (même en cas de validation d'acquis) (cf pages de la scolarité centrale sur le C2i)

#### UE2 : Traduction et Grammaire

**M PER 10C :** Traduction et grammaire

#### UE3 : Littérature et civilisation

**M PER 11C :** Littérature et civilisation

#### UE4 : Autres disciplines pour renforcement de la majeure (fortement recommandé)

**MODULE :** Autre discipline ou Approche comparative (autre qu'un module de la dominante)

ou **MPER 12C : Etude de textes**

#### UE5 : Options

Soit :

**2 MODULES :** modules transversaux ou liste d'université (2 crédits)

ou **1 MODULE :** LVE ou Initiation (4 crédits) ou liste d'université (4 crédits)

### SEMESTRE 4

#### UE1 : LVE et TIC

**MODULE :** LVE et Initiation\*

**MODULE :** soit MINF xxx -- (cf. liste dans le guide 'cursus') (information au secrétariat de l'UFR – LSHA (LEA – bât. 5, 1<sup>er</sup> étage)

ou **MODULE :** liste des modules transversaux (sauf MODULE DE LA SPECIALITE)

#### UE2 : Traduction et Grammaire

**M PER 10D :** Traduction et grammaire

#### UE3 : Littérature et civilisation

**M PER 11 D :** Littérature et civilisation

#### UE4 : Autres disciplines pour renforcement de la majeure (fortement recommandé)

**MODULE :** Autre discipline ou Approche comparative (autre qu'un module de la dominante)

ou **M PER 12D : Etude de textes**

#### UE5 : Options

Soit : **deux MODULES :** modules transversaux (sauf MODULE DE LA SPECIALITE) ou liste d'université (2 crédits)

ou **un MODULE :** LVE ou Initiation\* (4 crédits) ou liste d'université (4 crédits)

**Troisième année de licence**

**SEMESTRE 5**

**UE1 : LVE et TIC**

**MODULE :** LVE et Initiation

**MODULE :** soit TICE : MINF xxx -- (cf. liste dans le guide 'cursus') (information au secrétariat de l'UFR – LSHA (LEA – bât. 5, 1<sup>er</sup> étage)

ou **MODULE :** à choisir dans la liste des modules transversaux (sauf MODULE DE LA SPECIALITE)

**UE2 : Traduction, Linguistique et Grammaire**

**M PER 10 E :** Traduction, linguistique et grammaire

**UE3 : Littérature et civilisation**

**M PER 11 E :** Littérature et civilisation

**UE4 : Autres disciplines**

**MODULE :** Autre discipline ou Approche comparative (autre qu'un module de la dominante)

ou

**M PER 12 E :** Etude de textes, littérature et civilisation (fortement conseillé)

**UE5 : Options**

**MODULE :** Option à choisir dans la liste d'université (cf. guide 'cursus')

<b>SEMESTRE 6</b>
-------------------

**UE1 : LVE et TIC**

**MODULE** : LVE et Initiation\*

**MODULE** : soit MINF xxx-- (cf. liste dans le guide 'cursus') (information au secrétariat de l'UFR – LSHA (LEA – bât. 5, 1<sup>er</sup> étage)

ou

**MODULE** : liste des modules transversaux (sauf MODULE DE LA SPECIALITE)

**UE2 : Traduction, Linguistique et grammaire**

**M PER 10 F** : Traduction, linguistique et grammaire

**UE3 : Littérature et civilisation**

**M PER 11 F** : Littérature et civilisation

**UE4 : Autres disciplines**

**MODULE** : Autre discipline ou Approche comparative (autre qu'un module de la dominante)

ou

**MPER 12 F** : Etude de textes (fortement conseillé)

**UE5 : Options**

**MODULE** : Option à choisir dans la liste d'université

ORGANISATION DES CURSUS  
ET  
PROGRAMMES

*2006-2007*

**LICENCE DE PERSAN**  
**1<sup>ère</sup> ANNEE**

**Semestre 1**

**UNITÉ 1** (Coef. 2)

**UE 1 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE**

**Module 1    MLVE 90 A : Méthodologie universitaire**

**Les étudiants doivent suivre 8h de TD, soit 4 séances de 2h**

- Séance 1 :**    lancement du travail et détermination du sujet à traiter  
**Séance 2 :**    Initiation aux techniques documentaires, en collaboration avec le  
SCD (service commun de documentation)  
**Séance 3 :**    Rapport d'étape sur l'élaboration du dossier méthodologique  
**Séance 4 :**    Rendu du travail fait par les groupes d'étudiants (remise du travail  
écrit et compte-rendu oral)

**Horaires :**    **PRECISEES A LA RENTREE** (cf. tableau d'affichage)

***N.B. : LES INSCRIPTIONS DANS LES GROUPES DE TD de Méthodologie se dérouleront le mercredi 20 septembre de 9h à 12h et de 14h à 16h salle 3215.***

**Module 2    MLVE 20 A : Culture générale**

**Les étudiants doivent suivre obligatoirement :**

- 1 Cours magistral (6h, soit 3 séances de 2h par roulement, une fois toutes les 4 semaines)
- 1 TD de Culture générale : Approche analytique de textes en français (12h) soit 6 séances de 2h.

**Les cours magistraux auront lieu le mardi de 12h à 14h (cf. tableau d'affichage) - salles et groupes précisés à la rentrée.**

**Travaux dirigés : Les groupes de T.D. seront précisés à la rentrée (cf. tableau d'affichage)**

***N.B. : LES INSCRIPTIONS DANS LES GROUPES DE TD de Culture Générale se dérouleront le mercredi 20 septembre de 9h à 12h et de 14h à 16h salle 3215.***

## UNITÉ 2 (Coef. 3)

### MPER10A : Traduction et Méthodologie disciplinaire

- Traduction (thème/version) (2h de cours), coef. 2
- Grammaire (1h de cours), coef. 1
- Connaissance du monde iranien. « Actualités à travers la presse » (expression écrite et orale) (1h de cours) , coef. 1

#### **Modalités de contrôle des connaissances :**

##### **1° CONTRÔLE CONTINU : 100%**

- Ecrit de 2h : thème et version coef. 2**
- Ecrit de 1h : grammaire coef. 1**
- Ecrit de 1h : connaissance du monde iranien (presse) coef. 1**
- Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**
- passage 15 minutes, coef. 1**

##### **2° ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

- Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)**
- Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**
- passage 15 minutes, coef. 1**

##### **3° RATRAPAGE : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :**

- Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (en mai)**
- Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**
- passage 15 minutes, coef. 1**

## UNITÉ 3 (Coef. 3)

### MPER11A : Littérature et civilisation persanes

- Introduction à la littérature persane contemporaine (post-islamique) (2h de cours)
- Introduction à la civilisation et à l'histoire iraniennes (2h de cours)

#### **Modalités de contrôle des connaissances :**

##### **1° CONTRÔLE CONTINU : 100%**

- Ecrit de 2h : littérature, coef. 1**
- Ecrit de 2h : civilisation, coef. 1**
- Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**
- passage 15 minutes, coef. 1**

**2° ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

**3° RATRAPAGE : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (en mai)  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

**UNITÉ 4 (Coef. 3)**

**Autre discipline ou Approche comparative**

**UNITÉ 5 (Coef. 2)**

**Module 1 :** **Sciences connexes** (cf. guide cursus de l'UFR) (autres que les modules de la spécialité)

**Module 2 :** **LVE ou Initiation** (cf. guide cursus de l'UFR)

**Semestre 2**

**UNITÉ 1 (Coef. 2)**

**UE 1 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE, TIC et LVE**

**Module 1 :** **M LVE 90 B - Méthodologie universitaire**

Horaires : à préciser à la rentrée (cf. tableau d'affichage)

***N.B. : LES INSCRIPTIONS DANS LES GROUPES DE TD de Méthodologie se dérouleront le mercredi 20 septembre de 9h à 12h et de 14h à 16h salle 3215.***

**Module 2 :** **M LVE 99B** (Certificat d'informatique '**obligatoire**' (même en cas de validation d'acquis) (cf. pages de la scolarité centrale sur le C2i)

**Module 3 :** **LVE ou Initiation** (cf. guide cursus de l'UFR)

## UNITÉ 2 (Coef. 3)

### MPER10B : Traduction et Méthodologie disciplinaire

- Traduction (thème/version) (2h de cours)
- Grammaire (1h de cours)
- Approche des textes / explication de textes, synthèse (expression écrite et orale)

#### **Modalités de contrôle des connaissances :**

##### **1° CONTRÔLE CONTINU : 100%**

- Ecrit de 2h : thème et version coef. 2**
- Ecrit de 1h : grammaire coef. 1**
- Ecrit de 1h : approche des textes coef. 1**
- Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**
- passage 15 minutes, coef. 1**

##### **2° ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

- Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)**
- Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**
- passage 15 minutes, coef. 1**

##### **3° RATRAPAGE : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :**

- Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (en septembre)**
- Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**
- passage 15 minutes, coef. 1**

## UNITÉ 3 (Coef. 3)

### MPER11B : Littérature et civilisation persanes

- Littérature et civilisation pré-islamique de l'Iran (4h de cours)

#### **Modalités de contrôle des connaissances :**

##### **1° CONTRÔLE CONTINU : 100%**

- Ecrit de 2h : littérature, coef. 1**
- Ecrit de 2h : civilisation, coef. 1**
- Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**
- passage 15 minutes, coef. 1**

##### **2° ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

- Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)**
- Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**
- passage 15 minutes, coef. 1**

**3° RATTRAPAGE : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (en septembre)  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

**UNITÉ 4 (Coef. 3)**

**Autre discipline ou Approche comparative**

**UNITÉ 5 (Coef. 2)**

**Module 1 : Sciences connexes (cf. guide cursus de l'UFR) (autres que les modules de la spécialité)**

**Module 2 : LVE ou Initiation (cf. guide cursus de l'UFR)**

## LICENCE 2<sup>ème</sup> ANNEE

<b>Semestre 3</b>
-------------------

**N.B. : 1<sup>ère</sup> inscription en année préparatoire à la licence ou en 2<sup>ème</sup> année de licence par validation d'acquis : ATTENTION : « le certificat d'informatique est 'obligatoire' pour tous les étudiants (même en cas de validation d'acquis) (cf. pages de la scolarité centrale sur le C2i) ». Il faut se présenter aux 3 épreuves du certificat.**

### UNITÉ 1 (Coef. 2)

#### UE 1 : LVE et TIC

**Module 1 : LVE ou Initiation** (cf. guide cursus de l'UFR) (cf. page 4 de ce guide)

**Module 2 : M LVE 99C** (Certificat d'informatique 'obligatoire' (même en cas de validation d'acquis) (cf. pages de la scolarité centrale sur le C2i)

### UNITÉ 2 (Coef. 3)

#### MPER10C : Traduction, Linguistique et Grammaire

- Traduction (thème/version) (2h de cours)
- Grammaire (1h de cours)
- Approche des textes / explication de textes, synthèse (expression écrite et orale)

#### Modalités de contrôle des connaissances :

1° **CONTRÔLE CONTINU : 100%**

**Ecrit de 2h : thème et version coef. 2**

**Ecrit de 1h : grammaire coef. 1**

**Ecrit de 1h : approche des textes, coef. 1**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**

**passage 15 minutes, coef. 1**

2° **ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**

**passage 15 minutes, coef. 1**

3° **RATTRAPAGE : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (en mai)**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**

**passage 15 minutes, coef. 1**

### UNITÉ 3 (Coef. 3)

#### MPER11C : Littérature et civilisation persanes

- Littérature persane : pré-islamique et post-islamique (2h de cours)
- Civilisation iranienne pré-islamique et post-islamique (2h de cours)

#### **Modalités de contrôle des connaissances :**

##### **1° CONTRÔLE CONTINU : 100%**

**Écrit de 2h : littérature, coef. 1**

**Écrit de 2h : civilisation, coef. 1**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

##### **2° ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

**Écrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**

**passage 15 minutes, coef. 1**

##### **3° RATRAPAGE : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :**

**Écrit de 4 heures recouvrant le programme (en mai)**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**

**passage 15 minutes, coef. 1**

### UNITÉ 4 (Coef. 3)

#### MPER12C : Etude de textes en persan :

- Etude des textes et des documents en persan, (2h de cours)
- Etude des textes traduits (2h de cours)

#### **Modalités de contrôle des connaissances :**

##### **1° CONTRÔLE CONTINU : 100%**

**Écrit de 2h : civilisation en persan, coef. 1**

**Écrit de 2h : civilisation sur textes traduits, coef. 1**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

##### **2° ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

**Écrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**

**passage 15 minutes, coef. 1**

3° **RATTRAPAGE** : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (en mai)**  
**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**  
**passage 15 minutes, coef. 1**

**UNITÉ 5** (Coef. 2)

**Module** : Option à choisir dans la liste d'université (cf. guide cursus de l'UFR)

**Semestre 4**

**UNITÉ 1** (Coef.2)

**Module 1** (Coef. ) : **Choix LVE et Initiation**

**Module 2** : **MODULE** : soit TICE : MINF xxx -- (cf. liste dans le guide 'cursus')  
(information au secrétariat de l'UFR – LSHA (LEA – bât. 5, 1<sup>er</sup> étage)

**ou** **Module Transversal** (cf. guide cursus de l'UFR)

**UNITÉ 2** (Coef.3)

**MPER10D : Traduction, Linguistique et Grammaire**

- Traduction (thème/version) (2h de cours)
- Grammaire (1h de cours)
- Approche des textes / explication de textes, synthèse (expression écrite et orale)

**Modalités de contrôle des connaissances :**

1° **CONTRÔLE CONTINU : 100%**

**Ecrit de 2h : thème et version coef. 2**

**Ecrit de 1h : grammaire coef. 1**

**Ecrit de 1h : approche des textes, coef. 1**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**

**passage 15 minutes, coef. 1**

2° **ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**

**passage 15 minutes, coef. 1**

**3° RATTRAPAGE : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (en septembre)  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

**UNITÉ 3 (Coef.3)**

**MPER11D : Littérature et civilisation persanes**

- Littérature persane : pré-islamique et post-islamique (2h de cours)
- Civilisation iranienne pré-islamique et post-islamique (2h de cours)

**Modalités de contrôle des connaissances :**

**1° CONTRÔLE CONTINU : 100%**

**Ecrit de 2h : littérature, coef. 1  
Ecrit de 2h : civilisation, coef. 1  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

**2° ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

**3° RATTRAPAGE : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (en septembre)  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

**UNITÉ 4 (Coef.3)**

**MPER12D : Etude de textes en persan :**

- Etude des textes et des documents en persan, (2h de cours)
- Etude des textes traduits (2h de cours)

**Modalités de contrôle des connaissances :**

**1° CONTRÔLE CONTINU : 100%**

**Ecrit de 2h : civilisation en persan, coef. 1  
Ecrit de 2h : civilisation sur textes traduits, coef. 1  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

**2° ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

**3° RATRAPAGE : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (en septembre)  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

**UNITÉ 5 (Coef.2)**

**Module : Option à choisir dans la liste d'université (cf. guide cursus de l'UFR)**

## LICENCE 3<sup>ème</sup> ANNEE

### Semestre 5

**N.B. : 1<sup>ère</sup> inscription en 3<sup>ème</sup> année de licence ou en cas de redoublement : ATTENTION : « le certificat d'informatique est 'obligatoire' pour tous les étudiants (même en cas de validation d'acquis) (cf. pages de la scolarité centrale sur le C2i) ». Il faut se présenter aux 3 épreuves du certificat**

### UNITE 1 (Coef.2)

#### UE 1 : LVE et TIC

**Module 1 : LVE ou Initiation** (cf. guide cursus de l'UFR)

**Module 2 : MODULE** : soit TICE : MINF xxx -- (cf. liste dans le guide 'cursus')  
(information au secrétariat de l'UFR – LSHA (LEA – bât. 5, 1<sup>er</sup> étage)

**ou Module Transversal** (cf. guide cursus de l'UFR)

### UNITÉ 2 (Coef.3)

#### MPER10E : Traduction, Linguistique et Grammaire

- Thème et commentaire de textes en persan (2h de cours)
- Version et grammaire ; introduction à la linguistique synchronique (2h de cours)

#### **Modalités de contrôle des connaissances :**

##### **1° CONTRÔLE CONTINU : 100%**

**Ecrit de 2h : thème et commentaire de textes, coef. 1**  
**Ecrit de 2h : version et grammaire, coef. 1**  
**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**  
**passage 15 minutes, coef. 1**

##### **2° ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)**  
**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**  
**passage 15 minutes, coef. 1**

##### **3° RATRAPAGE : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (en mai)**  
**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**  
**passage 15 minutes, coef. 1**

### UNITÉ 3 (Coef.3)

#### MPER11E : Littérature et civilisation persanes

- Littérature persane (étude de textes) (2h de cours)
- Civilisation et histoire de l'Iran contemporain (2h de cours)

#### **Modalités de contrôle des connaissances :**

##### **1° CONTRÔLE CONTINU : 100%**

**Écrit de 2h : littérature persane, coef. 1**  
**Écrit de 2h : civilisation et histoire, coef. 1**  
**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**  
**passage 15 minutes, coef. 1**

##### **2° ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

**Écrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)**  
**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**  
**passage 15 minutes, coef. 1**

##### **3° RATRAPAGE : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :**

**Écrit de 4 heures recouvrant le programme (en mai)**  
**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**  
**passage 15 minutes, coef. 1**

### UNITÉ 4 (Coef.3)

#### MPER13E : Etude de textes en persan, littérature et civilisation

- Littérature persane (étude de textes) (2h de cours)
- Civilisation et histoire de l'Iran contemporain (2h de cours)

#### **Modalités de contrôle des connaissances :**

##### **1° CONTRÔLE CONTINU : 100%**

**Écrit de 2h : littérature persane, coef. 1**  
**Écrit de 2h : civilisation et histoire, coef. 1**  
**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**  
**passage 15 minutes, coef. 1**

**2° ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

**3° RATRAPAGE : mêmes modalités que pour les dispensés d'assiduité :**

**Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (en mai)  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1**

**UNITÉ 5 (Coef.2)**

**Module : Option à choisir dans la liste d'université (cf. guide cursus de l'UFR)**

**Semestre 6**

**UNITE 1** (Coef.2)

**UE 1 : LVE et TIC**

**Module 1 : LVE ou Initiation** (cf. guide cursus de l'UFR)

**Module 2 : MODULE** : soit TICE : MINF xxx -- (cf. liste dans le guide 'cursus')  
(information au secrétariat de l'UFR – LSHA (LEA – bât. 5, 1<sup>er</sup> étage)

**ou Module Transversal** (cf. guide cursus de l'UFR)

**UNITÉ 2** (Coef.3)

**MPER10F : Traduction, Linguistique et Grammaire**

- Thème et commentaire de textes en persan (2h de cours)
- Version et grammaire ; introduction à la linguistique synchronique (2h de cours)

**Modalités de contrôle des connaissances :**

**1° CONTRÔLE TERMINAL : 100%**

**Écrit de 2h : thème et commentaire de textes, coef. 1**

**Écrit de 2h : version et grammaire, coef. 1**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**

**passage 15 minutes, coef. 1**

**2° ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**

**Écrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**

**passage 15 minutes, coef. 1**

**3° RATTRAPAGE : en juin**

**Oral sur le programme : préparation : 20 minutes**

**passage 15 minutes, coef. 1**

**UNITÉ 3** (Coef.3)

**MPER11F : Littérature et civilisation persanes**

- Littérature persane contemporaine, évolution des genres classiques (2h de cours)
- Civilisation et histoire de l'Iran contemporain (2h de cours)

**Modalités de contrôle des connaissances :**

- 1° **CONTRÔLE TERMINAL : 100%**  
Ecrit de 2h : littérature persane, coef. 1  
Ecrit de 2h : civilisation et histoire, coef. 1  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1
- 2° **ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**  
Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1
- 3° **RATTRAPAGE : en juin**  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1

**UNITÉ 4 (Coef.3)**

**MPER13F : Etude de textes en persan, littérature et civilisation**

- Littérature persane (étude de textes) (2h de cours)
- Civilisation et histoire de l'Iran contemporain (2h de cours)

**Modalités de contrôle des connaissances :**

- 1° **CONTRÔLE TERMINAL: 100%**  
Ecrit de 2h : littérature persane, coef. 1  
Ecrit de 2h : civilisation et histoire, coef. 1  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1
- 2° **ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE :**  
Ecrit de 4 heures recouvrant le programme (fin du semestre)  
Oral sur le programme : préparation : 20 minutes  
passage 15 minutes, coef. 1
- 3° **RATTRAPAGE : en JUIN : sous forme d'épreuves orales :**  
Selon le programme : (un oral par matière) coef. 1  
Préparation : 10 minutes, passage 15 minutes par matière  
du programme, (coef. 1 par matière du programme)

**UNITÉ 5 (Coef.2)**

**Module : Option à choisir dans la liste d'université (cf. guide cursus de l'UFR)**

## **MASTER « ÉTUDES MÉDITERRANÉENNES, ORIENTALES ET SLAVES » SPÉCIALITÉ « ÉTUDES PERSANES »**

Préparé en deux ans, le MASTER « études méditerranéennes, orientales et slaves » regroupe une dizaine de « spécialités » ou « parcours ». Les enseignements se répartissent en trois catégories :

- 1) Enseignements *obligatoires* proposés à l'ensemble des étudiants du Master (tronc commun). La liste de ces enseignements figure dans le guide pédagogique du MASTER.
- 2) Enseignements optionnels, au choix des étudiants. Voir le guide pédagogique du MASTER.
- 3) Enseignements de *spécialité*. Pour le parcours « études persanes », les éléments suivants sont *obligatoires*. Pour plus de renseignements, voir le guide pédagogique du MASTER.

### Informations générales

Division des Enseignements et de la scolarité

[scolarite@umb.u-strasbg.fr](mailto:scolarite@umb.u-strasbg.fr)

<http://www-umb.u-strasbg.fr>

<http://www-pole.u-strasbg.fr/formations/>

### Le MASTER

- a) **Accès en 1<sup>ère</sup> année orientation « recherche » :**
  - **de plein droit** : licence complète de la même discipline. Certains Masters comportent des conditions particulières d'admission ou une capacité d'accueil limitée : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Division des Enseignements & de la scolarité.
- b) **Accès en 1<sup>ère</sup> année orientation professionnelle :**
  - **sur dossier** : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Division des Enseignements & de la scolarité. Le dossier peut être téléchargé sur le site de l'université, rubrique « Scolarité & inscriptions » de janvier à mai pour l'année suivante.
- c) **Accès en 2<sup>ème</sup> année orientations recherche et professionnelle :**
  - réussite intégrale des 2 premiers semestres (60 crédits) et exigences particulières à certains Masters : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation.
- d) **Et accès à tous niveaux :**
  - sur **validation (VA) d'études supérieures effectuées en France ou à l'étranger, ou acquis personnels** : consulter la Division des Enseignements et de la scolarité dès décembre et avant mai pour l'année suivante (03 88 41 73 43, [scolarite@umb.u-strasbg.fr](mailto:scolarite@umb.u-strasbg.fr)).
  - sur **validation des acquis de l'expérience (VAE)** : consulter le Service commun de formation continue (03 88 41 59 43, [scfc@umb.u-strasbg.fr](mailto:scfc@umb.u-strasbg.fr)).
- e) **Durée des études** : 2 ans (4 semestres).
- f) **Schéma du Master**. Il varie selon les formations : il peut comporter en 1<sup>ère</sup> année un tronc commun sans orientation prédéfinie, reportant le choix entre orientation recherche et professionnelle en 2<sup>e</sup> année. Certains Masters comportent dès la 1<sup>ère</sup> année une orientation recherche ou professionnelle. Certains autres n'ont qu'une orientation recherche ou professionnelle.

SEMESTRE 1		Crédits	Coeff.
UE 1	Fondements disciplinaires	11	3
UE 2	Fondements disciplinaires	11	3
UE 3	Langages fondamentaux	4	1
UE 4	Choix libre	4	1

SEMESTRE 2		Crédits	Coeff.
UE 1	Fondements disciplinaires	8	4
UE 2	Fondements disciplinaires	8	4
UE 3	Langages fondamentaux	4	2
UE 4	Choix libre	4	2
UE 5	Projet de recherche ou professionnel	6	3

#### Orientation recherche :

SEMESTRE 3		Crédits	Coeff.
UE 1	Fondements disciplinaires	11	3
UE 2	Recherche	11	3
UE 3	Langages fondamentaux	4	1
UE 4	Choix libre	4	1

SEMESTRE 4		Crédits	Coeff.
UE1	Stage en laboratoire (Equipe de recherche)	8	1
UE2	Travail d'étude et de recherche (Mémoire)	22	3

Ce schéma est susceptible de variations, notamment pour les Masters en cohabilitation (relevant de plusieurs universités).

Il n'y a pas de schéma général pour la 2<sup>e</sup> année en orientation professionnelle, chaque formation ayant ses exigences particulières.

- g) **Mémoire de recherche – Mémoire professionnel.** Il s'élabore au cours du 2<sup>e</sup> semestre, dans l'UE 5 intitulée « Projet de recherche » ou « Projet professionnel » et s'achève, par sa soutenance, au 4<sup>e</sup> semestre.



## L'ÉVALUATION EN MASTER

- a) **Validation du Master : réussite des 4 semestres.** Les 3 premiers semestres font l'objet d'un contrôle continu intégral ; le 4<sup>e</sup> semestre comporte des dispositions spécifiques et la soutenance du mémoire de recherche ou du mémoire professionnel. La 2<sup>e</sup> session des semestres impairs a lieu en mai sous forme d'examens terminaux. La 2<sup>e</sup> session du semestre 2 a lieu en septembre sous forme d'examens terminaux. Le mémoire de recherche ne peut faire l'objet d'une session supplémentaire. La réussite de chaque semestre implique la réussite à toutes les UE qui le composent (moyenne égale ou supérieure à 10/20).

- **La compensation entre UE.** Seules les UE de langages fondamentaux et d'enseignements optionnels peuvent bénéficier de la compensation.
- **La compensation entre modules.** Les modules peuvent se compenser entre eux au sein de leur UE.
- Les UE et modules dont le résultat est égal ou supérieur à 10/20 sont capitalisés. Les crédits ECTS correspondants sont également **capitalisés**.

## INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET PÉDAGOGIQUES

**Vous devez réaliser deux inscriptions :**

**1- l'inscription administrative à l'Université auprès de la Division de la Scolarité :**

\*Si vous êtes titulaires de la licence, votre admission est de droit en Master première année (Master1): vous n'avez donc pas besoin de constituer un dossier d'admission. Vous pourrez prendre votre rendez-vous d'inscription et retirer un dossier sur le serveur internet (<http://siig2.u-strasbg.fr/cgi-bin/WebObjects/apoweb2.woa/wa/default>) à partir de la mi-juillet

\* **L'admission en 2ème année de Master n'est pas de droit : vous devez constituer un dossier d'admission** que vous pouvez télécharger sur le site de l'Université Marc Bloch à la rubrique "Scolarité & inscriptions" (<http://www-umb.u-strasbg.fr>). Ce dossier devra être retourné à la Division des Enseignements et de la scolarité. Les inscriptions auront lieu plus tard.

**2- et l'inscription pédagogique** pour chacun des modules et chacune des Unités d'enseignement qui composent votre diplôme :

**Elle devra se faire entre le 5 septembre et le 14 octobre**

(documents à retirer au Point Accueil de l'UFR des Langues Vivantes, Bât. 4, 2<sup>e</sup> étage, salle 4202, qui sera ouvert de 9h à 11h30 et de 14 à 16h sauf le lundi matin et le vendredi après-midi)

**La fiche d'inscription pédagogique devra être rapportée** dûment remplie avec la carte d'étudiant et une photo d'identité portant votre nom au verso, en :

\***Salle 4303** pour les étudiants qui s'inscrivent en **première année de Master**

\***Salle 4305** pour les étudiants qui s'inscrivent en **deuxième année de Master**.

**Étudiants salariés et dispensés d'assiduité : dérogation au contrôle continu**

Tout étudiant est astreint au contrôle continu dans les modules où il existe. Cependant, les étudiants qui ne peuvent assister régulièrement aux cours (étudiants salariés, par exemple) peuvent demander une dérogation au contrôle continu et être admis à se présenter à l'*examen global* qui consiste à se présenter au dernier contrôle du module en vue de la validation de ce dernier.

Ils adresseront dans ce but au secrétariat responsable de leur année (secrétariat, salle 4303, pour la première année ; secrétariat, salle 4305 pour la deuxième année) **impérativement avant le 15 octobre 2005**, une demande de dérogation motivée (le formulaire est à retirer dans les secrétariats concernés), accompagnée d'une pièce justificative (certificat de l'employeur, pour le cas retenu) et deux enveloppes timbrées et libellées à l'adresse de l'étudiant.

SCHEMA GENERAL DU MASTER 1<sup>ère</sup> ANNEE  
(à consulter le 'Guide du 'MASTER EMOS' 2006-2007))

M1 (SEMESTRE 1)		Cours H/étud.	Crédits	Coeff.
M1, UE1	UE1 : Fondements disciplinaires (2h/semaine) <b>Langue, langages et outils de la communication</b>			
	<b>Module 1 (Code :Memo 10G)(séminaire commun n°1) :</b> Approche comparative des aires linguistiques (enseignement commun à tous les étudiants de la mention)	12h		2
	<b>Module 2 (séminaire de spécialité n°1):</b> Traduction, lexicologie,...  <b>MPER 11G :</b> <b>M. X. : (traduction)</b>  <b>MCC :</b> <b>Session 1 : écrit 2h</b> <b>Session 2 : oral</b>	12h		3
<b>Total UE1</b>		<b>24h/sem</b>	<b>11</b>	<b>3</b>
M1, UE2	UE2 : Littérature et civilisation (2 h/semaine)			
	(Séminaire de spécialité n°2): <b>Littérature et civilisation</b>  <b>MPER 22G :</b> <b>Littérature : M. X. (1h)</b> <b>Civilisation : M. X. (1h)</b>  <b>MCC :</b> <b>Session 1 : écrit 2h</b> <b>Session 2 : oral</b>	24h		3
<b>Total UE2</b>		<b>24hh/sem</b>	<b>11</b>	<b>3</b>
M1, UE3	UE3 : Langages fondamentaux (1h/semaine)			
	(Code :Memo 12G) <b>Séminaire de méthodologie (séminaire semi-transversal n°1)</b>  <b>Deux ou trois groupes TD de méthodologie</b> (Contenu : recherche bibliographique, présentation de la bibliographie, comment poser la problématique, détermination du Corpus, règles de rédaction du TER etc.) <b>L'étudiant s'inscrit dans l'un des groupes proposés</b>	12h		
<b>Total UE3</b>		<b>12 h/sem</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
M1, UE4	UE4 : Choix libre (de 1h à 2h /semaine)			
	Choix parmi les séminaires offerts par les autres parcours de la mention EMOS (Module2 de UE1 et UE2, par les autres mentions du master « langages, cultures et sociétés » ou par les autres masters ou mentions de master de l'université Marc Bloch en fonction du projet de recherche de l'étudiant. Voir liste d'université.	de 12h à 24h selon le séminaire choisi		
<b>Total UE4</b>		<b>de 12 h à 24h /semestre</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL M1 (sur la base de 12 semaines/semestre)</b>		<b>De 72h à 84h/sem selon l'UE4 choisie</b>	<b>30</b>	<b>8</b>

<b>M2 (SEMESTRE 2)</b>		<b>Cours H/étud.</b>	<b>Crédits</b>	<b>Coef.</b>
M2 UE1	UE1 : Fondements disciplinaires (2h/semaine) <b>Langue, langages et outils de la communication</b>			
	<b>Module 1 (Code :Memo 10H) (séminaire commun n°2): Approche comparative des aires linguistiques</b> (enseignement commun à tous les étudiants de la mention)	12h		2
	<b>Module 2 (séminaire de spécialité n°3) : Traduction, lexicologie</b>  <b>MPER 11H :</b> <b>M. X.</b>  <b>MCC :</b> <b>Session 1 : écrit 2h</b> <b>Session 2 : oral</b>	12h		3
<b>Total UE1</b>		<b>24h/sem</b>	<b>8</b>	<b>4</b>
M2 UE2	UE2 : Fondements disciplinaires (2h/semaine) <b>Littérature et civilisation</b>			
	(Séminaire de spécialité n°4) : <b>Littérature et civilisation</b>  <b>MPER 22H :</b> <b>Littérature : M. X (1h)</b> <b>Civilisation : M. X (1h)</b>  <b>MCC :</b> <b>Session 1 : écrit 2h</b> <b>Session 2 : oral</b>	<b>24h</b>		3
<b>Total UE2</b>		<b>24h/sem</b>	<b>8</b>	<b>4</b>
M2 UE3	UE3 : Langages fondamentaux (1h/semaine)			
	(Code :Memo 12H) <b>Cultures et identités : approche semi-transversale séminaire n°2)</b> Organisation de journées d'études par les différentes spécialités avec implication des étudiants de deuxième année (M4) dans le cadre de leur stage en laboratoire. Les étudiants de cette UE3 de M2 devront choisir une ou deux de ces journées d'études et seront invités à réagir et débattre autour de ces journées d'études. Ils devront remettre ensuite un travail de synthèse (de deux à trois pages) à leur directeur des études.	12h		
<b>Total UE3</b>		<b>12 h/sem</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
M2 UE4	UE4 : <b>Choix libre (1h/semaine)</b>			
	Choix parmi les séminaires offerts par les autres parcours de la mention EMOS, par les autres mentions du master « langages, cultures et sociétés » ou par les autres masters ou mentions de master de l'université Marc Bloch en fonction du projet de recherche de l'étudiant. <b>Voir liste d'université.</b>	De 12h à 24h selon le séminaire choisi		
<b>Total UE4</b>		<b>De 12 h à 24h /sem</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
M2 UE5	UE5 : <b>Projet de recherche ou professionnel</b>			
	Première étape dans l'organisation et la rédaction du travail de mémoire à présenter en semestre 4 ( <b>code : MEMO 40H</b> )			
<b>Total UE5</b>			<b>6</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 2</b> (sur la base de 12 semaines/semestre)		<b>De 72h à 84h/sem selon le séminaire UE4 choisi</b>	<b>30</b>	<b>15</b>

SCHEMA GENERAL DU MASTER 2<sup>ème</sup> ANNEE  
(à consulter le 'Guide du 'MASTER EMOS' 2006-2007

M3 (SEMESTRE 3 )		Cours H/étud.	Crédits	Coeff.
M3, UE1	UE1 : Fondements disciplinaires (2h/semaine) <b>Outils de la recherche</b>			
	(Séminaire de spécialité n°5) <b>Approche des textes</b>  MPER 12M : Enseignant : M. X. (2h)  MCC : Session 1 : écrit 2h Session 2 : oral	24h		3
<b>Total UE1</b>		24h/sem	11	3
M3  UE2	UE2 : Méthodologie de la recherche (2h/semaine) <b>Littérature et civilisation</b>			
	(Séminaire de spécialité n°6) <b>Littérature et civilisation</b>  MPER 22M : Littérature : M. X.1h) Civilisation : M. X.1h)  MCC : Session 1 : écrit 2h Session 2 : oral	24h		
<b>Total UE2</b>		24h/sem	11	3
M3  UE3	UE3 : Langages fondamentaux (2h/semaine)			
	(Code :Memo 12M) <b>Problématique et enjeux socio-culturels : approche semi-transversale</b> <b>séminaire semi-transversal N°3</b>  (proposition de quatre séminaires semi-transversaux par aires culturelles) <u>Les étudiants choisiront l'un des séminaires proposés en UE3 et pourront choisir en UE4 l'un des autres séminaires proposés dans cette UE3</u>	12h		
<b>Total UE3</b>		12 h/sem	4	1
M3  UE4	UE4 : Choix libre (de 1h à 2h /semaine)			
	Choix parmi les séminaires offerts par les autres parcours de la mention EMOS, par les autres mentions du master « langages, cultures et sociétés » ou par les autres masters ou mentions de master de l'université Marc Bloch en fonction du projet de recherche de l'étudiant	De 12h à 24h/semestre selon le séminaire choisi		
<b>Total UE4</b>		12 h/sem	4	1
<b>TOTAL M3</b> (sur la base de 12 semaines/semestres)		De 72h à 84h /sem selon le séminaire choisi en UE4	30	8

M4 (SEMESTRE 4)		Cours H/étud.	Crédits	Coeff.
M4 UE1	UE1 : Stage en laboratoire (Equipes de recherche) :			
	Code : MEMO 50N  Laboratoires : GEO, EA1340 UMR 7043 (turc) CIRI (italien) Romania EA3465 (espagnol) Universités étrangères avec lesquelles il existe des conventions (à voir avec votre directeur de mémoire et le responsable de votre spécialité)			
Total UE1			8	1
M4 UE2	UE2 : mémoire			
	(Code : MEMO 40 N) Mémoire			
Total UE2			22	3
TOTAL SEMESTRE 4			30	4

## LA PREPARATION AUX CONCOURS

L'Université Marc Bloch assure essentiellement la préparation aux concours externes de recrutement des enseignants du second degré :

- **CAPES** (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire), **CAPET** (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique), **CAPEPS** (Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive) en partenariat avec l'IUFM, Institut Universitaire de Formation des Maîtres. Conditions d'accès aux concours externes : Licence ou titre reconnu équivalent.
- **Agrégation**. Conditions d'accès aux concours externes : maîtrise, 1<sup>ère</sup> année de master ou titre reconnu équivalent, ou CAPES, CAPEPS.
- Pour le **CAPE** (Certificat d'Aptitude au Professorat des Ecoles), contactez le secrétariat de l'UFR des Langues vivantes (03 88 41 73 70 – [jahn@umb.u-strasbg.fr](mailto:jahn@umb.u-strasbg.fr)) pour les parcours de 3<sup>e</sup> année « Métiers de la formation en contexte régional et transfrontalier » des Licences de Lettres, Allemand et Anglais (voir ci-dessus).

Consultez :

- l'IUFM : <http://www.alsace.iufm.fr/>
- le Rectorat de l'Académie de Strasbourg : <http://www.ac-strasbourg.fr/>
- ou le Ministère : <http://www.education.gouv.fr/siac/siac1/> pour les concours du 1<sup>er</sup> degré et <http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/> pour les concours du 2<sup>nd</sup> degré.

**Intégration de la préparation aux CAPES/CAPEPS/CAPET et Agrégation par l'octroi de crédits en Master :**

### ➤ CAPES-CAPEPS-CAPET

**1<sup>ère</sup> année** : si l'étudiant réussit son concours ou est admissible, il se verra attribuer 30 crédits sur les 2 premiers semestres du Master correspondant. Si l'étudiant n'est pas admissible : si les évaluations effectuées durant la préparation (notes obtenues aux épreuves de simulation du concours) sont satisfaisantes, il pourra également obtenir 30 crédits. Enfin, l'étudiant non admissible qui n'a pas obtenu de notes suffisantes au cours de la préparation devra se présenter aux épreuves de rattrapage s'il souhaite obtenir ses 30 crédits. Les 30 crédits restants peuvent être obtenus dans le cadre normal de la formation en master ou selon le souhait de l'étudiant obtenus l'année suivante.

**2<sup>ème</sup> année** : les étudiants inscrits en deuxième année de master pourront présenter et soutenir un mémoire unique qu'ils pourront faire valider à la fois dans le cadre de leur concours et dans le cadre de la formation en master. Les exigences concernant ce mémoire seront alors les mêmes que pour les autres étudiants. La possibilité de valider cette préparation en crédits dépendra de l'orientation choisie : master recherche ou master professionnel.

- **AGREGATION** : les étudiants admis obtiendront le grade de master dans la mention correspondant à leur discipline, sous réserve de soutenance d'un mémoire. Les étudiants admissibles obtiendront 30 crédits et devront présenter un mémoire. Les étudiants non admissibles pourront, si les notes obtenues durant la préparation sont satisfaisantes, obtenir 30 crédits et devront préparer et soutenir un mémoire. Enfin les étudiants non admissibles n'ayant pas obtenus des évaluations satisfaisantes durant la préparation devront passer les épreuves de rattrapage et présenter et soutenir un mémoire.